

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°126, JUILLET 2023

Repères

P.3

**LES CONTRAINTES
DES FEMMES DANS LEUR
RECHERCHE D'EMPLOI**

Parole de chômeuse

P.4

**ÊTRE FEMME,
UN PARCOURS
DE COMBATTANTE !**

Partenaires

P.6

**LES EMBÛCHES
QUOTIDIENNES
DES TOULOUSAINES**



L'Edito

Ce numéro de VLC est consacré à la recherche d'emploi des femmes. Des progrès ont été réalisés, souligne Dominique Redor, notamment dans le domaine du taux d'emploi des femmes où les écarts se resserrent entre les hommes et les femmes. Néanmoins, beaucoup reste à faire, notamment dans le domaine de l'accompagnement des familles monoparentales et dans celui des emplois dits « féminins ». Les témoignages recueillis des deux chercheuses d'emploi nous permettent de mesurer le chemin restant à parcourir ; elles nous invitent à ne pas baisser les bras en sachant « se dépasser et aller jusqu'au bout », nous dit Hornela.

Cette nouvelle livraison de VLC paraît au moment où Marie-Eve Humery succède, comme Rédactrice en chef, à Gérard Marle, Co-fondateur avec Maurice Pagat du CCSC puis de VLC il y a 40 ans. Il n'a cessé, au cours de cette période, de combattre inlassablement pour que soit reconnue la dignité de ces femmes et de ces hommes, confrontés à l'épreuve que constitue le chômage. Une autre femme, Katherine N., remplace Marie-Christine Brun, maquettiste de VLC à qui nous devons tant depuis 15 ans. Nous leur souhaitons la bienvenue, tout en remerciant chaleureusement Gérard et Marie-Christine.

Paul Israël

Point de vue d'expert

L'INVISIBILITÉ DE TRÈS NOMBREUSES CHERCHEUSES D'EMPLOI

Si les inégalités de salaires entre femmes et hommes persistent largement, en matière de recherche d'emploi, les femmes sont également discriminées. De quelles façons ?

Marie-Eve Humery (VLC) s'est entretenue avec Rachel Silvera, économiste, maîtresse de conférence à l'Université Paris-Nanterre et co-directrice du MAGE (groupe de recherche Marché du travail et Genre).



Rachel Silvera

VLC : Où en sont les travaux menés sur le chômage des femmes ?

Rachel Silvera : Il existe peu d'études sur le sujet. Cela reste un angle mort. Depuis 2008, rien n'a été produit sur la question, alors que les études sur le genre se sont très fortement développées. C'est paradoxal, car c'est grâce aux thèmes du travail et de l'emploi que l'on s'est d'abord intéressé aux questions de genre. Alors ne parlons pas du chômage, qui est un sous-thème des études sur l'emploi.

Aujourd'hui, ce sont les questions d'identité ou d'origine culturelle, de sexualité ou de violence qui dominent dans les études sur le genre.

VLC : Quelles sont les caractéristiques du chômage ou de la recherche d'emploi au féminin ?

Rachel Silvera : Les frontières entre emploi, chômage et inactivité sont encore plus floues lorsqu'on s'intéresse aux femmes. Le rapport de Séverine Lemièvre¹ ou *Les mécomptes du chômage* de Margaret Maruani montrent que les femmes ont des statuts précaires et que via le temps partiel ou les emplois temporaires où elles sont très nettement plus nombreuses que les hommes, elles ont des trajectoires mitigées, brouillées entre emploi et chômage. Les femmes sont aussi majoritairement dans les sous-catégories B et C des demandeurs d'emploi, alors que ce sont les chômeurs de la catégorie A qui sont le plus pris en compte. Jusqu'à la crise de 2008, on parlait de sur-chômage féminin pour les catégories A ; or par la suite, le chômage des hommes a augmenté, mais celui des femmes n'a pas baissé pour autant. Il y a ainsi actuellement quasiment égalité dans les taux de chômage, mais la tolérance est devenue forte concernant le chômage des femmes. Les formes de chômage sont donc plus déguisées, plus masquées pour les femmes. M. Maruani a par ailleurs montré que beaucoup de chômeuses découragées vont basculer dans l'inactivité parce qu'en fin de droits. Elles se disent : « à quoi bon continuer à se déclarer demandeuse d'emploi ? ». Il suffit qu'elles soient mères de famille pour que cela paraisse plus cohérent, légitime ou supportable de les voir inactives plutôt que chômeuses. Avec

une forte suspicion qui s'exerce : si elles restent inactives, elles ne dérangent personne, et on va souvent supposer qu'un conjoint sera là pour subvenir à leurs besoins – le vieux modèle familialiste –, alors que si elles restent chômeuses, elles pourraient voler un emploi à des hommes. Cette vieille représentation relève de non-dits et fait mauvais genre, mais elle est latente et ressurgit à chaque crise. Depuis des décennies, cela ne paraît pas totalement légitime qu'une femme, d'autant plus si elle est mère de famille, puisse être une citoyenne qui a des droits à l'emploi. Ni en emploi, ni au chômage, ces femmes, souvent peu qualifiées, sont donc des « décrocheuses » qui n'ont d'autres refuges que de se s'occuper de leur foyer !

On retrouve aussi ce phénomène de décrochage des femmes qui deviennent invisibles du côté des « NER » : ni en emploi, ni en retraite. Avec la récente réforme des retraites, les femmes seniors les plus précaires et les plus éloignées de l'emploi seront bien plus nombreuses. Les femmes de 60 ans perdant leur emploi n'en retrouvent pas, mais désormais, elles devront attendre quatre ans au lieu de deux en étant au RSA, avant leur retraite. Mais on dit : « elles vont garder leurs petits-enfants ! ». Et comme il manque des places d'accueil pour les enfants en bas-âge, et que leurs propres parents sont souvent malades et dépendants, elles n'ont plus qu'à se consacrer à leurs proches...

VLC : Existe-t-il des dispositifs publics favorisant l'emploi les femmes ?

Rachel Silvera : Très peu. La suspicion est forte sur les femmes et elles sont souvent déclassées dans les dispositifs d'insertion. Il y a 10 ans, 88 préconisations avaient été faites dans le rapport de Séverine Lemièvre². Il serait bon de faire le point aujourd'hui et de progresser sur cette réalité d'un chômage « double peine » pour les femmes.

1. *L'accès à l'emploi des femmes : une question de politiques...* 2013, Rapport pour le ministère des Droits des Femmes piloté par Séverine Lemièvre.

2. Idem.

Repères

LES CONTRAINTES DES FEMMES DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI

Si l'on se fonde sur le taux de chômage, le pourcentage de femmes au chômage par rapport à celles qui sont actives est légèrement inférieur à celui des hommes (6,8 % pour les femmes, et 7,4 % pour les hommes au premier trimestre 2023). En fait, depuis le début des années 2010, les deux taux sont très proches. De plus, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans (nombre de femmes ayant un emploi ou en recherche d'emploi/ nombre total de femmes) n'a jamais été aussi élevé (70,9 % début 2023, pour un taux de 77 % des hommes). Enfin, le taux de chômage de longue durée (personnes sans emploi depuis plus d'un an) est sensiblement le même pour les femmes et pour les hommes.

Emplois « féminins » et temps partiels subis

Mais si l'on approfondit l'analyse, cette apparente convergence au niveau de l'ensemble de la population dissimule des différences importantes entre les hommes et les femmes. Tout d'abord, les femmes ne recherchent pas les mêmes emplois que les hommes. Les deux tiers des femmes recherchent des emplois définis comme « féminins » par Pôle emploi¹. Trois catégories principales d'emplois sont concernées : les services à la personne (assistance auprès d'enfants ou de personnes âgées), les métiers de la santé (aides-soignantes, agents de services hospitaliers), et enfin les métiers du secrétariat, de la gestion administrative et de l'accueil. Or, les emplois offerts dans ces catégories sont souvent à temps partiel. Les données sur le chômage des hommes et des femmes, présentées ci-dessus, reposent sur la définition au sens du BIT, qui ne considère comme chômeur que les personnes qui n'ont pas du tout travaillé au cours d'une période donnée. On néglige alors les personnes qui travaillent à temps partiel et qui désirent travailler davantage. Pôle Emploi fournit une information plus précise sur les personnes en activité réduite. Au premier trimestre 2023, il y avait 1 240 000 femmes et 1 040 000 hommes qui travaillaient à temps partiel et qui étaient inscrits à Pôle Emploi, recherchant à travailler à temps plein.

Des mobilités discriminantes

Une autre inégalité dans l'emploi des femmes par rapport aux hommes se manifeste lors des mobilités géographiques. En effet, les déménagements dans les couples se font en fonction des choix professionnels de l'homme, plutôt que de la femme. Lors de ces changements géographiques, il n'est pas rare que la femme se retrouve au chômage (voir ci-contre "le vrai du faux"). La question de l'activité réduite et des difficultés qu'une femme rencontre à trouver un emploi à plein temps a deux origines. Tout d'abord, au moment de la naissance des enfants, c'est elle qui réduit son activité. En effet, le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel

passe de 23 à 45 % après la naissance d'un enfant². Lorsque les enfants grandissent, et que les femmes salariées demandent à reprendre une activité à plein temps, au-delà du congé parental de trois ans, les employeurs peuvent le leur refuser. En second lieu, les « emplois féminins » qu'elles recherchent sont souvent des emplois à temps partiel, éventuellement répartis entre plusieurs employeurs. Il est difficile de trouver un emploi stable à plein temps dans ces secteurs.

Enfin, en 2022, l'indemnité de chômage moyenne pour les hommes était de 1 400 euros, et pour les femmes de 1 160 euros. Une différence qui repose essentiellement sur les salaires féminins inférieurs aux salaires masculins, y compris à qualifications et/ou compétences égales, et qui servent de base au calcul de ces indemnités.

Dominique Redor

1. Pôle Emploi (2023), *Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle Emploi en 2022*, statistiques et indicateurs, mars, disponible sur www.pole-emploi.org

2. INSEE (2022), *Emploi, chômage, revenus du travail*, INSEE Références, éd. 2022, disponible sur www.insee.fr

le vrai du faux



VLC : Lorsqu'un couple déménage, c'est l'homme qui en tire le plus souvent les avantages professionnels.

C'est vrai, comme l'a montré une étude du ministère du travail³. En effet, cette étude révèle que lorsqu'un couple change de région, c'est plus souvent en raison d'une mutation professionnelle de l'homme (26 % des cas de déménagements), que de la femme (15 % des cas). De ce fait, les femmes démissionnent (36 % des cas) davantage que les hommes (26 % des cas). Pour les femmes seules, il n'existe pas de différence avec les hommes.

Deux mois après le déménagement, 65 % des femmes, qui avaient un emploi avant de partir, étaient en emploi, 24 % au chômage et 11 % inactives. Après leur déménagement, 79 % des hommes avaient un emploi, 14 % étaient au chômage, 7 % étaient inactifs. Pour ceux et celles qui avaient un emploi, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à avoir obtenu une promotion (29 % contre 13 %), et une hausse de leur revenu (45 % contre 37 %).

Dominique Redor

3. DARES (2019), « Quelles différences de situation professionnelle entre les femmes et les hommes, suite à une mobilité professionnelle ? », *Analyses*, avril 2019, n. 016. Disponible sur : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_analyses_differences_femmes_hommes_mobilite_avril_2019.pdf

Parole de chômeuse

ÊTRE FEMME, UN PARCOURS DE COMBATTANTE !

Les femmes confrontées au chômage sont souvent des « mères isolées ». Leurs parcours soulignent la nécessité d'améliorer les conditions matérielles des familles monoparentales dont 82 %¹ ont à leur tête des femmes.

« Savoir se dépasser »

Hornela a la trentaine assumée. Originaire de Côte d'Ivoire, elle est en France depuis plus de six ans. Aujourd'hui séparée, elle élève ses deux enfants dans une petite ville de Seine et Marne.

Il y a des critères à respecter, cinq ans de présence en France et trois ans de scolarité pour les enfants. J'ai respecté ces critères, je n'ai pas voulu travailler « au noir ». Mais je ne suis pas restée les bras croisés, j'ai fait du bénévolat à la mairie, dans l'association des parents d'élèves, j'ai montré que j'étais utile, disponible ; pour mon dossier en préfecture, j'ai eu de leur part des avis favorables et je viens de recevoir ces papiers qui me permettent de chercher du travail. Mon inscription à Pôle emploi est donc récente.

J'ai un niveau Bac et quelques expériences d'aide-soignante. Pourquoi pas rechercher avec Pôle emploi une formation dans ce métier ou tout autre métier qui me permettra de m'épanouir. Je suis ouverte à des propositions d'emploi. Il faut aimer le métier que tu fais. Moi, j'aime les gens. Devant toi, tu as des malades, il faut être joyeux, avec le sourire, quand ils voient ton visage, ils sont sur le chemin de la guérison.

Entre ce que je vois ici et ce que j'ai vu en Côte d'Ivoire, il y a beaucoup de ressemblances concernant la situation des femmes. Il y a des emplois réservés, d'autres inaccessibles pour les femmes. Partout il est rare de voir une femme maçonner ! Là-bas aussi il y a des femmes qui conduisent des bus. Tout de même, les mentalités n'ont pas beaucoup évolué : on cantonne les femmes sur un certain type de métier, sans tenir compte de leurs capacités physiques ou intellectuelles, ce qui réduit amplement les chances d'avoir un emploi.

Par ailleurs, lors des entretiens, si tu es une femme, tu n'échappes pas à la question « avez-vous des enfants ? Comment vous les gardez ? ». Quoique tu répondes, il y aura toujours un « mais ».

Enfin, question évolution de ta carrière, tu as plus de chance de rester au bas de l'échelle même si on finit par te donner des responsabilités. Tout cela joue sur le salaire. Les mères seules avec enfants sont plus nombreuses que les pères seuls à charge d'enfants.

Quand on me plaint, « c'est difficile, parfois tu dois en avoir marre, marre d'attendre... », je réponds que cela n'est pas dans



Hornela

mon vocabulaire. J'ai hérité de mes expériences certaines valeurs, c'est une affaire de mental. Se dépasser, aller jusqu'au bout. Savoir ce que tu veux dans la vie.

Des diplômes handicapants

Sabine a un doctorat en sciences sociales de deux grandes écoles et a bien d'autres diplômes en poche. Devenue elle aussi « maman solo », elle a connu des périodes très éprouvantes.

À deux reprises et sur de longues durées, j'ai été inscrite à Pôle Emploi tout en étant très active. La première période était lors de ma thèse (non financée), où j'ai même été au RSA. La deuxième période a été après un burn out.

Étant chef de famille monoparentale, j'ai dû travailler pour vivre et faire vivre mon enfant tout en faisant ma thèse, qui s'est éternisée en raison de cette situation. J'ai découvert combien mon statut était synonyme de précarité, voire d'appauvrissement, car j'en suis venue à m'endetter pour travailler comme vacataire dans des universités, dans l'espoir d'un poste stable que je n'ai jamais eu. En tant que femme, on reçoit des propositions — courtoises ou frôlant l'agression sexuelle — de certains mandarins. Et ne pas donner suite,



Gérard Marle

c'est se fermer bien des portes. Quant à mon entourage, j'ai parfois reçu du soutien moral ou financier, mais certains me dissuadaient aussi de poursuivre, tellement j'en bavais. Du côté des pouvoirs publics et des services sociaux, j'ai bénéficié d'une certaine compréhension, mais cela ne réglait pas ma situation très précaire et mon fils en a subi de lourdes conséquences pour sa santé, en raison d'un logement devenu insalubre.

Par la suite, mon doctorat en poche, j'ai combiné un travail très prenant et l'éducation de mon enfant. La pension alimentaire était insuffisante ou pas versée, quand mon ex-mari était lui-même au chômage. Cela m'a obligée à travailler au-delà d'un plein temps. Ajoutés à cela des disfonctionnements majeurs dans l'institution où j'étais en CDI et un ostracisme tenace lié à mon profil « grandes écoles », et j'ai craqué... J'ai ensuite entamé une reconversion, alternant périodes de formation et CDD. Il y a un lien indirect entre mes périodes de chômage et le fait que je sois une femme ; ce qui m'a obligée à divorcer en fait partie, avec pour conséquence directe le fait d'élever seule mon fils. Par ailleurs, les prestations sociales et autres aides ne tiennent pas suffisamment compte de la charge que représente l'éducation d'un enfant quand on est famille monoparentale et loin de ses lieux de travail. Faire trois heures de transport quotidiennement pour aller travailler et jongler avec les

horaires du périscolaire matin et soir, imposer ces horaires épuisants à son enfant, tout cela a été si rude ! Pour ma part, si j'ai tenu le coup tant d'années et qu'après ce burn out, je me suis bien relevée, c'est surtout à ma vie spirituelle que je le dois. Soulignons aussi que les dispositifs sociaux d'alors étaient globalement plus favorables que ceux d'aujourd'hui, même s'ils étaient loin d'être à la hauteur. Certaines mesures, comme la garantie des pensions alimentaires, sont décevantes dans les faits. Bien des combats restent à mener pour que les choses changent réellement.

Sans être militante féministe, je soutiens la lutte pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes ou celle contre les violences sexuelles et/ou intrafamiliales. Je ne suis pas contre les hommes mais pour une lutte commune sur des causes justes. La question de l'emploi est bien sûr aussi une question culturelle : une femme très diplômée sera facilement taxée d'*«intello»*, donc pas à la hauteur dans l'action ou le management. J'ai pâti de cet amalgame empreint de stéréotypes inconscients chez certains employeurs. Mais en même temps, un employeur aura scrupule à employer une femme très diplômée avec une rémunération inférieure à son niveau d'études et d'expériences. Les diplômes ont une aura mais ils peuvent aussi devenir un handicap, surtout pour les femmes.

**Propos recueillis par Bruno Thomasset
(Participation et Fraternité) et Gérard Marle (CCSC)**

1. INSEE Focus, No 249, 13/09/2021.

L'éclairage de

L'AVFT, FORCE FEMMES ET RETRAVAILLER : 3 ASSOCIATIONS REMARQUABLES

L'AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail) a pour champ d'action et de réflexion la lutte contre toutes les formes de violences envers les femmes. Elle s'est spécialisée dans la dénonciation des discriminations et des violences sexistes et sexuelles au travail afin d'impulser des prises de conscience individuelles et collectives. Elle soutient et défend les victimes de telles atteintes, notamment lorsqu'elles sont commises au travail, et s'attache à ce que les employeurs remplissent leurs obligations légales. Deux autres associations soutenant les femmes sont à signaler, les aidant à retrouver un emploi ou à créer leur propre entreprise : Force Femmes (pour les femmes de plus de 45 ans) et Retravailler (lutte contre les inégalités de tout type).

Place des partenaires

LES EMBÛCHES QUOTIDIENNES DES TOULOUSAINES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Pour le collectif pour La Parole de chômeurs de Toulouse, la situation vécue par les femmes, au travail comme au chômage, est une préoccupation permanente et un axe de travail constant.

Les différentes organisations composant notre collectif ont repéré différentes sources de difficultés au quotidien pour les femmes en recherche d'emploi que nous accueillons : la question de l'âge ou de la nationalité, la situation familiale et les compétences demandées mais aussi l'accueil dans les entreprises. Heureusement, tout n'est pas noir. Les nouveaux programmes d'insertion comme le partenariat positif avec les services sociaux de la ville ou du département amènent des solutions.

Les femmes en recherche d'emploi vivent le problème de l'âge, qu'elles soient jeunes... ou âgées. Les plus jeunes femmes ressentent l'incertitude et la peur, le manque de confiance en soi, voire « le syndrome de l'imposteur ». Les plus âgées sont éjectées du monde du travail alors qu'elles doivent impérativement travailler pour accumuler des droits à la retraite. Les femmes partent plus tard à la retraite que les hommes car elles ont eu des carrières hachées qui les obligent à aller jusqu'au départ à l'âge légal sous peine de surcote.

Les femmes chefs de familles monoparentales souffrent de l'impact des séparations beaucoup plus que les hommes, d'un manque de soutien et de compréhension et se débattent face aux problèmes de garde, de scolarité...



Béatrice Dondeyne

Réunion de travail au restaurant Perchepte à Toulouse

Les femmes étrangères, même diplômées, cumulent toutes les difficultés et sont particulièrement pénalisées. La formation professionnelle reste trop scolaire et a parfois l'allure d'un parcours du combattant. Enfin, comment ne pas noter les différentes formes d'irrespect des employeurs vis-à-vis des femmes en recherche d'emploi.

Mais les organisations qui composent le collectif de Toulouse veulent aussi noter des points positifs. En premier lieu, l'importance des partenariats noués avec les assistantes sociales de la Ville ou du Département pour que le lien social ne soit pas rompu pour les femmes en difficulté, ainsi que les nouveaux programmes officiels d'insertion qui ont intégré la donnée « Femmes » dans leurs actions et financements.

Le collectif de Toulouse (CCSC, MNCP-Maison des chômeurs, Secours Catholique, Mouvement de l'économie solidaire, SNC et CFDT)

Actualité du chômage



Des algorithmes sexistes pour retrouver un emploi via Facebook !

Des tests réalisés par Global Witness, relayés par la Fondation des femmes et l'association Femmes Ingénierues, montrent que les offres d'emploi publiées sur Facebook reposent sur un algorithme opérant une discrimination sexiste et stéréotypée envers les personnes cibles. « Ainsi, 92 % de femmes sont ciblées pour l'annonce du poste de secrétaire, quand 85 % d'hommes sont visés par l'annonce pour un poste de pilote de ligne », rapportent les organisations qui ont porté plainte. Les recruteurs sont ainsi mis dans une position d'illégalité, alors que le principe d'égal accès des femmes et des hommes à l'emploi est un droit en France.

Un point de vue, une voix

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES : UN PAS EN PLUS

Accompagner les structures d'aides, permettre des rencontres improbables entre les personnes en situation de précarité et des porteurs de projets, responsables locaux ou régionaux, est le cœur de l'action de notre association Participation et Fraternité. Chaque fois que nous y parvenons, tous les acteurs, toutes les personnes concernées nous le disent : « cela redonne sens et goût à notre vie de galère, à nos engagements professionnels, et déroute littéralement les décisionnaires sur la manière de concevoir et construire les projets. »

Nous sommes au service de tous ceux qui souhaitent poursuivre la démarche concrètement dans leur structure. Des formations se sont mises en place. Des associations caritatives nous ont sollicités, des chemins se sont ouverts pour permettre la participation des personnes en situation de pauvreté à trouver place dans leurs prises de décisions.

Participation et Fraternité travaille notamment depuis plus de 3 ans dans les Hauts-de-France, la région la plus pauvre de France : sur les 53 villes françaises les plus pauvres, 35 sont localisées dans les Hauts-de-France ! Entre autres actions, la DRDFE (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité), qui redistribue des fonds pour aider les « mamans solos », nous a demandé de constituer un groupe de femmes pour écrire l'Appel à Projets, sélectionner les lauréates et aller à leur rencontre pour toujours mieux adapter et cibler les réponses aux besoins.



Participation et Fraternité

La participation de chacun édifie l'ouvrage commun.

En cheminant avec les personnes concernées par les questions de pauvreté, nous avons fait un pas de plus : la parole des personnes en précarité est écoutée, leur place est respectée, maintenant il s'agit de construire de nouveaux projets.

Sœur de saint François d'Assise, cette mission auprès des plus humbles de notre société, consistant à veiller à leur place et à leur parole, est devenue le cœur de ma vocation. Lorsque la parole des plus pauvres devient transformante vers une société plus juste et fraternelle, elle est témoignage de résurrection. J'aime à redire à la suite de Saint Augustin : « la Gloire de Dieu c'est l'homme – la femme – debout »

Elisabeth Drzewiecki
Cheffe de projet Participation et Fraternité

La boîte à outils

La souffrance psychique liée au travail : un frein à un nouvel emploi pour les femmes ?

Lutter contre le chômage, c'est aussi chercher à limiter les pertes d'emploi, de plus en plus causées par des conditions de travail délétères. Selon [l'étude MCP](#), de 2007 à 2012, le taux de prévalence de la souffrance psychique liée au travail a été 2 fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Or ces taux ont explosé depuis cette étude...

Un récent rapport d'Eurogip fait le point sur La reconnaissance des troubles psychiques liés au travail en Europe.

Cf. aussi le réseau [Souffrance et travail](#) développé par la psychologue Marie Pezé, entourée d'autres cliniciens spécialisés sur le travail et de juristes en droit social.

Une autre démarche complémentaire est de prendre en charge

les traumas que causent les dysfonctionnements et autres abus dans les relations professionnelles ou les conditions de travail.

Plusieurs approches thérapeutiques peuvent ainsi être mobilisées, dont l'EFT (techniques de libération émotionnelle) qui a particulièrement fait ses preuves sur les situations de stress et de traumas simples ou complexes, avec d'éventuels syndromes de stress post-traumatiques qui peuvent empêcher de reprendre le chemin du travail. Le site de l'IFPEC propose un annuaire des praticiens certifiés.



Souffrance-et-travail.com

Marie Pezé, fondatrice du réseau Souffrance et travail

La vie associative

LE COLLECTIF POUR LA PAROLE DE CHÔMEURS DE TOULOUSE

Le collectif de Toulouse a contribué activement à la production du Livre blanc *Paroles de chômeurs*. Fruit d'une mobilisation régionale, il a initié une démarche originale en intégrant des organisations locales ne faisant pas partie du collectif national.

Parmi les multiples contacts et partenariats du collectif, certains sont anciens, comme les Maisons de Chômeurs, d'autres plus récents, comme la participation commune à des séminaires de travail de l'Université Toulouse Jean Jaurès sur la problématique du chômage ou la mise en place du Pacte du Pouvoir de Vivre dans notre région. Mais ce fut véritablement l'élan du Livre blanc qui a structuré notre groupe pendant et après l'opération. Nous avons participé au recueil des Verbatim et à la rédaction finale du Livre. Lors de sa parution, nous avons organisé une conférence de presse à Toulouse. Très bien relayée par FR3 Occitanie, elle a donné lieu par la suite à des invitations sur le plateau. Le Livre blanc a été remis au Conseil départemental de la Haute-Garonne, à la Région Occitanie, à la Ville de Toulouse et au directeur régional de Pôle-emploi.

Très vite, nous avons choisi de nous tourner vers Pôle emploi pour porter ses neuf propositions, et dès 2022, le Livre blanc a été présenté en comité de liaison départemental 31, mais également à l'échelle de l'Occitanie. Bien que ce livre ne soit pas tendre avec Pôle emploi, les responsables régionaux s'en sont saisis. En 2023, deux des neuf propositions ont été retenues par vote et feront l'objet d'une réflexion/action dans toute l'Occitanie. Nous allons travailler sur l'accompagnement et le recrutement basé sur les compétences et les parcours des personnes. C'est déjà un premier pas intéressant que seule l'Occitanie a franchi pour le moment.



Danielle Rived

Conférence de presse à Toulouse en janvier 2022 pour la présentation du Livre Blanc

Autre axe de travail, la présentation du Livre blanc en octobre 2022 au CESER d'Occitanie dans le cadre de son avis sur les pénuries de main-d'œuvre et l'évaluation du pacte pour l'embauche lancé par le conseil régional d'Occitanie.

Récemment, nous avons transmis la tribune du Collectif pour la parole de chômeurs du 25 janvier 2023, « Prendre en compte la parole des demandeurs d'emploi : une exigence démocratique », à tous les députés d'Occitanie (sauf ceux du RN).

Le collectif de Toulouse (CCSC, MNCP-Maison des chômeurs, Secours Catholique, Mouvement de l'économie solidaire, SNC et CFDT)

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction

Directeur de publication : Paul Israël.

Comité de rédaction : Marie-Christine Brun, José Dhers, Dominique Fontaine, Jean-Paul Guillot, Marie-Eve Humery, Gérard Marle, Jean-Pierre Pascual, Jean-Michel Pery, Dominique Redor, Bruno Thomasset, Paul de Viguerie.

Impression

ANALIS ESAT, 125-131 av. Louis Roche, 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition

Sr Elisabeth Drzewiecki, Marie-Eve Humery, Paul Israël, Gérard Marle, Dominique Redor, Rachel Silvera, Annie Thomas, Bruno Thomasset.



Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

IBAN : FR21 2004 1010 1235 2671 1X03 303

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €